

Communiqué de presse

Le CILSS lance le PRADEP-AOS : une nouvelle impulsion au développement de l'économie pastorale en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Lomé (Togo), juillet 2026 – Le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), avec l'appui financier de l'Union européenne, procédera le 9 juillet 2026 à Lomé, Togo (et par visioconférence) au lancement officiel du Programme régional d'appui au développement de l'économie pastorale en Afrique de l'Ouest et au Sahel (PRADEP-AOS). Doté d'un financement de 60 millions d'euros et d'une durée de mise en œuvre de cinq ans (2025-2030), ce programme constitue une réponse régionale majeure aux défis du pastoralisme dans treize pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Mis en œuvre au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad et Togo, le PRADEP-AOS ambitionne de renforcer la résilience des ménages pastoraux et agropastoraux tout en faisant de l'élevage un véritable moteur de croissance économique, de sécurité alimentaire et de stabilité régionale.

Face aux effets conjugués du changement climatique, de la dégradation des ressources naturelles, des contraintes à la mobilité pastorale et des crises sécuritaires, le programme entend promouvoir une économie pastorale durable, inclusive et résiliente dans les principaux espaces transfrontaliers de mobilité du bétail.

Coordonné par le Secrétariat exécutif du CILSS, le PRADEP-AOS est mis en œuvre avec la CEDEAO, le Centre AGRHYMET CCR-AOS, GIZ, ENABEL, Care International et leurs partenaires autour de six composantes complémentaires couvrant les principaux couloirs pastoraux de la région.

Structuré autour de quatre résultats majeurs, le PRADEP-AOS contribuera notamment à améliorer la gouvernance des ressources naturelles partagées, renforcer la santé animale, développer des chaînes de valeur pastorales plus compétitives et créer un environnement politique favorable à la transhumance et au commerce régional du bétail.

Les activités de lancement débuteront du 6 au 8 juillet 2026 par des concertations techniques réunissant les différents partenaires de mise en œuvre afin d'harmoniser les approches, renforcer les mécanismes de coordination, planification, de suivi-évaluation, de capitalisation des acquis et de visibilité du programme.

La cérémonie officielle du 9 juillet 2026 rassemblera les autorités togolaises, les représentants de l'Union européenne, de la CEDEAO, de l'UEMOA, du CILSS, les ministères en charge de l'élevage des pays bénéficiaires, les organisations professionnelles pastorales, les partenaires techniques et financiers ainsi que les agences de mise en œuvre. Elle marquera le démarrage officiel d'un programme appelé à transformer durablement les systèmes pastoraux régionaux.

Au-delà de son impact social, le programme représente un investissement stratégique pour l'économie régionale. Le secteur de l'élevage contribue en moyenne à 36 % du PIB agricole des pays sahéliens et à 15 % de celui des pays côtiers, tout en constituant un levier essentiel pour l'emploi, les échanges commerciaux et la sécurité alimentaire.

À travers la coordination régionale du PRADEP-AOS, le CILSS confirme son rôle de chef de file dans la mise en œuvre des politiques régionales en faveur du pastoralisme, de la résilience et de l'intégration économique. Le lancement de Lomé ouvre ainsi une nouvelle étape dans la construction d'une économie pastorale moderne, compétitive et durable au service des populations de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Contacts presse

Abdoulkarim DAN KOULOU, Chef UAM Communication, Information et Documentation (CID) – CILSS

Email : dankoulou.abdoulkarim@cilss.int - Tel. : (226) 75 05 37 77
Unité Communication, Information et Documentation (UAM/CID)
Secrétariat exécutif du CILSS

🌐 www.cilss.int – Facebook : https://www.facebook.com/systeme.cilss /Twitter : @cilssinfos